

Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication DETEC

Office fédéral de l'environnement OFEV

Service de presse
Tel.: 031 322 90 00
Fax: 031 322 70 54
mediendienst@bafu.a

mediendienst@bafu.admin.ch http://www.environnement-suisse.ch

Fiche 1

9. mai 2008

La diversité biologique: pourquoi la préserver ?

Quand on parle de la «diversité biologique», on parle:

- de la diversité des espèces animales et végétales : le hêtre, le chêne, le chevreuil, la musaraigne;
- de la diversité génétique au sein d'une même espèce; grâce à cette diversité, le chêne peut par exemple s'adapter à différentes altitudes, à différentes situations climatiques;
- des interactions entre organismes d'un même écosystème: par exemple, les champignons transmettent aux racines des arbres les éléments nutritifs du sol et la forêt offre nourriture et abris aux chevreuils;
- et de la diversité des écosystèmes: par exemple les forêts, les prairies sèches, les zones alluviales.

Ce système très complexe est le résultat de millions d'années d'évolution. La richesse des espèces et des interactions entre les espèces et leur environnement garantit la permanence du système. Lorsque des espèces disparaissent, leurs effets sur le milieu disparaissent, l'environnement se simplifie et s'appauvrit, il devient plus vulnérable aux changements.

Pourquoi préserver la biodiversité ?

Cette richesse des espèces et des échanges nous sert aussi. La diversité biologique est une importante ressource naturelle:

 des plantes et des animaux, nous tirons le bois, les textiles, notre nourriture. Nous sommes aussi des utilisateurs de la biodiversité quand nous nous promenons dans un paysage diversifié ou que nous courons en forêt. De larges secteurs industriels utilisent par ailleurs le génome des plantes et des animaux. Les écosystèmes font aussi office de tampon face aux changements dans l'environnement: les forêts préviennent les avalanches,

- retiennent l'eau des fortes pluies et maintiennent le sol, les zones alluviales atténuent les effets des crues.
- nous utilisons la diversité génétique des plantes et des animaux pour développer des produits spécifiques, par exemple dans la pharmacie, la chimie (colorants, parfums) et l'industrie agro-alimentaire.
- si à la suite de dégradations, l'écosystème est détruit, il est pratiquement impossible de le rétablir ou de le remplacer. Par quel système, par exemple, remplacer les insectes dont nous dépendons pour la pollinisation des arbres fruitiers?
- la biodiversité est un capital que l'on connaît mal. Avec les espèces qui disparaissent, disparaissent aussi les effets souvent méconnus de ces espèces sur leur milieu.

Plus encore, la diversité des espèces nous offre des richesses qui ne sont pas quantifiables. La beauté d'un champ fleuri, d'un paysage varié, le plaisir d'écouter un oiseau: ces sentiments nés d'une nature diversifiée n'ont pas de prix.

Quels sont les instruments pour gérer la biodiversité ?

Au niveau mondial, la biodiversité accuse des pertes énormes au point que les Etats ont créé en 1992 la Convention des Nations Unies sur la diversité biologique, la deuxième convention environnementale la plus importante avec la convention sur le climat. Lors du sommet paneuropéen de Kiev (2003) les Etats – dont la Suisse - se sont donnés comme objectif de stopper l'appauvrissement de la biodiversité d'ici 2010.

Les instruments de la protection de la biodiversité en Suisse

Pour conserver sa biodiversité, la Suisse dispose des instruments suivants:

- les Inventaires fédéraux servent à la conservation des biotopes.
- Les Listes rouges rendent compte de l'évolution des espèces menacées.
- Les réserves pour les oiseaux, les districts francs et les réserves forestières ménagent la faune et la flore.
- Le Réseau écologique national (REN) aide à la mise en réseau des milieux naturels.
- Les plans d'action pour la conservation d'espèces menacées (en développement).
- Le Monitoring de la biodiversité en Suisse (MBD) fournit une base essentielle pour vérifier l'efficacité des mesures de protection de la nature.

Ces instruments ont permis de limiter les pertes en biodiversité. Cependant, le bilan, du suivi de la biodiversité en Suisse est mitigé (voir fiche 3). L'OFEV est en train d'analyser les effets de la politique suisse de préservation de la biodiversité. Celle-ci devrait servir à déterminer si de nouveaux instruments plus efficaces devraient être développés.